EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° : 13/2026/DRCTTH

1. **Objet :** ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU DAR BENJELLOUN A LA VILLE DE KSAR EL KEBIR.
2. **Maître d'ouvrage :** La Direction Régionale de la Culture région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.
3. **Date d'ouverture des plis :** Mercredi 19 août 2026 à 10H.
4. **Lieu d'ouverture des plis :** Salle de réunion de la Direction Régionale de la Culture de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima.
5. **Publication de l'avis d'appel d'offres parue dans :**

Publication		Date	Numéro
Journal FRANÇAIS	**LIBERATION**	**05/08/2026**	**10859**
Portail des marchés publics	www.marchespublics.gov.ma	**06/08/2026**	

Avant de procéder à l'ouverture des plis, le représentant de la Trésorerie Préfectorale a formulé une observation concernant le non-respect des dispositions de l'avis de la CNCP n° 56/2024 «concernant la possibilité d'exiger des concurrents la présentation d'une attestation de qualification et de classification ou d'une attestation d'agrément dans le cadre des appels d'offres ouverts simplifiés » et l'avis de la CNCP n°121/2022 « concernant le fait que les demandes de prix contiennent des clauses discriminatoires » .

Après examen de cette observation par les membres de la commission, il a été constaté que les conditions et procédures relatives audit appel d'offres ne sont pas conformes aux dispositions réglementaires applicables.

En conséquence, la commission a décidé de ne pas procéder à l'ouverture des plis et de déclarer l'appel d'offres infructueux, en raison du non-respect des dispositions des avis de la CNCP n° :56/2024 et 121/2022 précitées.

Le présent extrait est établi pour constater les faits et servir et valoir ce que de droit.

Fait à Tanger, le : 19/08/2026

